

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Le : 14/03/05

A l'attention de :

Support : pour validation

Mise en garde de l'ADEME

Suite à de nombreux appels téléphoniques de particuliers, **l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) souhaite mettre en garde le grand public** contre une confusion possible entre ses missions de service public et les activités commerciales de certaines sociétés dont le signe et le logo sont très proches du sien et qui affirment promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

L'ADEME rappelle que l'Etat lui a confié entre autres missions, celle d'informer gratuitement le grand public sur les questions de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables. Dans ce cadre, l'ADEME a développé depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités locales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le réseau "INFO ENERGIE" est constitué de 155 Espaces et compte 300 conseillers au service du public.

Dans chaque Espace Info-Energie, des spécialistes informent et conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement : quels sont les gestes simples à effectuer, quel type d'équipement choisir, quelles sont les aides accordées et les déductions fiscales... Des brochures et des guides pratiques sont également mis à votre disposition.

Une charte signée entre l'ADEME et la structure d'accueil de l'Espace Info-Energie garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés. Pour des études approfondies, les conseillers vous orienteront vers les organismes, bureaux d'études ou entreprises compétentes.

L'information apportée par les Espaces Info-Energie n'a donc rien de comparable avec celle proposée par ces sociétés privées dont la démarche commerciale a pour finalité la vente de matériels qui n'utilisent pas forcément des énergies renouvelables.

Pour connaître les coordonnées des Espaces Info-Energie régionaux appelez le



ou consulter le site internet www.ademe.fr/alsace